




RESTAURATION SCOLAIRE

Vitry-sur-Seine, le 1er juin 2017

Madame, Monsieur,

En septembre prochain, vous prendrez connaissance de l'emploi du temps de votre enfant. Il vous sera alors possible de l'inscrire au restaurant scolaire en remplissant la fiche cantine (modèle présenté ci-dessous).


FICHE CANTINE

Merci de bien vouloir nous préciser les jours où vous déjeunerez à la cantine pour l'année scolaire 2017/2018 :

NOM : Prénom :

Classe :

Semaine A	Semaine B
<input type="checkbox"/> Lundi	<input type="checkbox"/> Lundi
<input type="checkbox"/> Mardi	<input type="checkbox"/> Mardi
<input type="checkbox"/> Mercredi	<input type="checkbox"/> Mercredi
<input type="checkbox"/> Jeudi	<input type="checkbox"/> Jeudi
<input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Vendredi

Prix du repas : 6,95 €

Menus : Les menus sont disponibles en ligne sur <http://epin.fr/restaurant-scolaire/>

Allergie alimentaire : Si votre enfant souffre d'une allergie alimentaire, signalez-le aussitôt au secrétariat.

Pendant toute la période scolaire, il est impératif d'approvisionner régulièrement le compte "Cantine" de votre enfant pour qu'il reste créditeur.

Les versements devront s'effectuer chaque fin de mois pour le mois suivant, en fonction du nombre de repas prévus. Mode de paiement : chèque (à l'ordre d'EPIN) ou espèces (à faire déposer au secrétariat par l'élève ou à déposer vous-même).

Vous pourrez consulter le compte de votre enfant 24h/24h via l'espace numérique Scolinfo / Vie Scolaire / Self (onglets Passages, Porte-monnaie, Mouvements financiers).

Je me tiens à votre disposition pour toute précision au 01 46 81 11 06.

Bien cordialement.

Mme Dominique PERRIER
Secrétariat EPIN